



**A l'attention de M. Séraphin LE GUILLOU
Président de SAS HYPES
8 Rue du Stade
26600 PONT DE L'ISERE**

Copie à :

- **M. le Préfet de Loire-Atlantique et de la région Pays de la Loire**
- **M. le Directeur de l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire**

Objet : Interpellation concernant l'organisation d'un "Grand barathon" à Nantes

Monsieur,

Nous avons été informés de l'organisation prochaine dans notre ville de votre événement "le Grand Barathon", qui vise à promouvoir une tournée des bars auprès d'un public majoritairement jeune, en mettant en avant une consommation d'alcool à des tarifs attractifs, dans un format festif et incitatif.

*Ensemble, la Ville de Nantes et les organisations représentatives de commerçants oeuvrent activement pour soutenir l'activité des bars et établissements de nuit et leurs initiatives, dès lors qu'elles s'inscrivent dans un équilibre entre animation, responsabilité et respect des usagers et habitants. Or, les modalités annoncées pour votre événement - mettant en avant la consommation d'alcool - ne répondent pas à ces exigences de modération et de sécurité et nous souhaitons vous faire part de notre très vive préoccupation, tant du point de vue **de la santé publique que de la responsabilité collective et de la prévention des risques.***

Par ailleurs, il apparaît difficile d'identifier clairement le ou les responsables de votre structure et donc de l'organisation du Grand Barathon. Or, toute initiative de cette ampleur doit s'appuyer sur un responsable dûment identifié et en capacité d'assumer la responsabilité juridique et opérationnelle de l'événement. Nous notons également qu'aucun contact n'a été pris avec la Ville ni avec les organisations représentatives des commerces signataires du présent courrier, ce qui ne peut qu'interroger sur la transparence et le sérieux de la démarche.

À ce jour, aucune demande n'a été déposée auprès des autorités compétentes en vue d'occuper l'espace public ou d'assurer l'organisation de postes de secours et de sécurité civile pour les dates des 16 et 17 octobre, en lien avec l'événement que vous prévoyez d'organiser. Aucun échange n'a été engagé avec la Ville en préparation de cet événement, le seul contact à ce jour remontant au printemps dernier, lorsque nous vous avons déjà signifié notre opposition à une première édition.

*Nous rappelons que la Ville a pour habitude de travailler en confiance avec les cafetiers et gérants d'établissements afin de soutenir des événements festifs et conviviaux. **Elle ne s'oppose nullement à la vie étudiante ni à la vie nocturne, bien au contraire, mais souhaite que ceux-ci soient organisés dans un esprit de responsabilité et de respect des règles collectives.***

Cet événement est présenté comme visant prioritairement les étudiantes et étudiants, or il va à l'encontre des principes d'organisation et de prévention festive portés par Nantes Université en appui de ses associations. C'est en ce sens que ce courrier sera diffusé à l'ensemble des BDE de l'établissement.

Les données de santé sont claires : l'alcool reste la deuxième cause de mortalité évitable en France, et sa consommation précoce ou excessive est associée à des risques accrus d'accidents, de violences, de troubles psychiques, et d'addictions à long terme. Les autorités sanitaires alertent régulièrement sur la banalisation de la consommation d'alcool chez les jeunes, notamment dans des cadres festifs, où les repères de modération sont souvent brouillés.

En tant que Ville et organisations représentatives des commerçants, nous portons une attention particulière à la prévention des conduites à risque et à la préservation d'un cadre festif respectueux de la santé, de la sécurité publique et de la responsabilité des professionnels.

Nous ne pouvons donc cautionner ni encourager une initiative qui, par son concept même, incite à une consommation rapide et répétée d'alcool, en contradiction manifeste avec les messages de prévention portés au niveau local comme national.

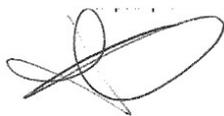
En conséquence, nous vous informons que cet événement, dans sa conception actuelle, n'est pas le bienvenu dans notre ville. La Ville de Nantes et ses partenaires ne sauraient cautionner une initiative reposant sur l'incitation à la consommation excessive d'alcool, en particulier chez les jeunes, et donc contraire à l'intérêt collectif. Ce courrier sera donc partagé à la presse. Nous vous invitons, si vous le souhaitez à envisager d'autres formes de partenariats plus responsables, valorisant la convivialité sans compromettre la santé des publics.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Gildas SALAÜN,
Adjoint à la Maire de Nantes
en charge du centre ville, des commerces
et de la ville la nuit



Marlène COLLINEAU,
Adjointe à la Maire de Nantes
en charge de la Santé



M. Loïc CORBEL,
Président du Groupement des Hôtelleries et
Restaurations (GHR) Grand Ouest



M. Olivier DARDE,
Président de l'Union des Métiers
et des Industries de l'Hôtellerie
(UMIH) de Loire-Atlantique



Jeanne CAILLAudeau,
Présidente du Collectif
culture Bar-Bars



Julie MORERE,
Vice-présidente Vie
de campus de
Nantes Université



Enora LE JEUNE
Vice-présidente
Solidarité et Santé
de Nantes Université

